



Intégrer l'agriculture dans votre PLU

Commune de YENNE

Restitution

20 novembre 2017

Diagnostic agricole Yenne

- 1. La méthodologie du diagnostic agricole**
- 2. Caractérisation de l'agriculture locale**
- 3. Cartographie des espaces agricoles à enjeux**
- 4. Des préconisations en matière d'aménagement**

Déroulé de la présentation

Méthodologie

- **Rencontre et visite de terrain** : 10 exploitations rencontrées (3 contactées par téléphone, pas de contact avec Earl de l'Arcollière)

- **Traitement et analyse des données**

- Caractérisation de l'agriculture locale, analyse des enjeux et préconisations
- Cartographie et hiérarchisation des surfaces agricoles

- **Finalisation de l'étude**

- Compléments et concertation par les exploitants agricoles du territoire : réunion collective le 12/10/2017

- **Restitution de l'étude agricole aux élus**

- Réunion de rendu le 20/11/2017
- Rédaction des livrables (rapport et cartographies)

Contenu du diagnostic agricole

- **Association de la profession agricole** par le biais de rencontres individuelles et d'une réunion collective.
- Rapport écrit avec **analyse socio-économique** de l'agriculture et des préconisations en matière d'aménagement du territoire.
- Un jeu de **cartes** avec les enjeux pour l'agriculture.

II. Caractérisation de l'agriculture locale - Yenne

Une diversité agricole à l'image de son territoire



Caractérisation de l'agriculture de la commune

Un nombre d'exploitations important

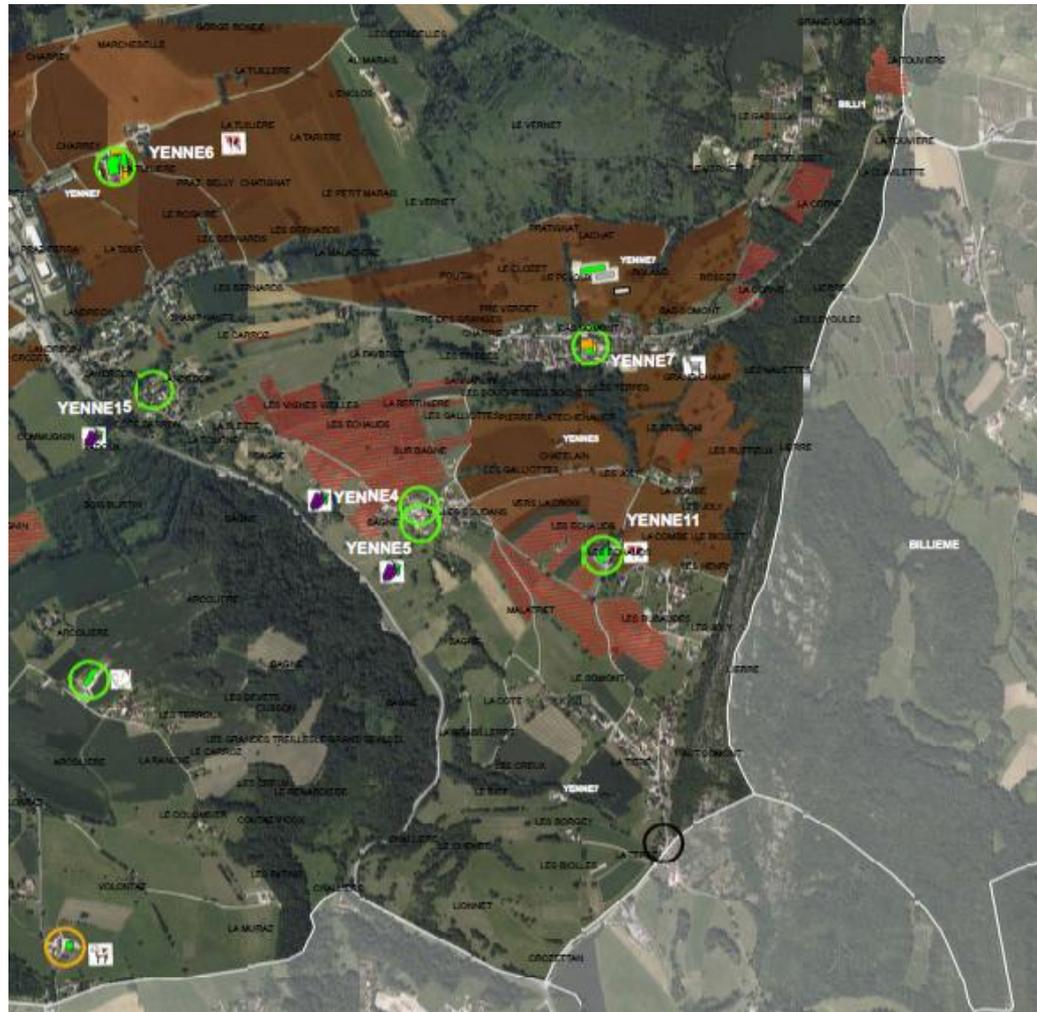
Une diversité de productions

- **15 sièges d'exploitation** dont 3 double actifs
- 21 chefs d'exploitation (dont 4 double actifs)
- 6 exploitations sous forme sociétaire (GAEC et SCEA)
- 27 équivalents temps plein + famille + stagiaires + coopérative
- Une diversité de production : bovin lait, bovin viande, caprin, volaille, vigne, maraîchage, céréales, pommes de terre.
- **SAU : 975 ha** soit 1/5 de la SAU de la CCY

Une agriculture professionnelle et relativement jeune

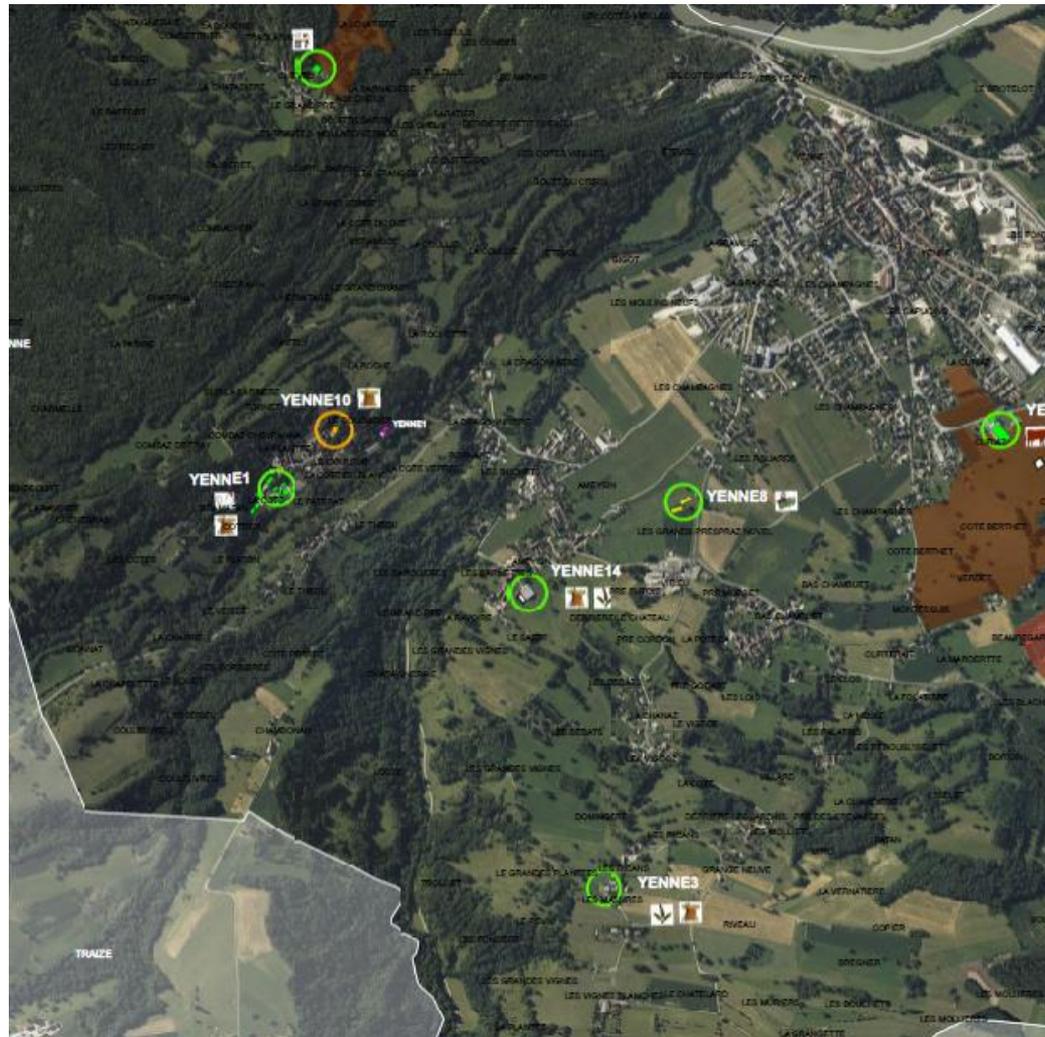
- Des exploitants relativement jeunes (hors double actifs) : 46 ans
 - - de 40 ans : 6 chefs d'exploitation (4 exploitations)
 - 40 ans – 50 ans : 4 chefs d'exploitation
 - + de 50 ans : 6 chefs d'exploitation (5 exploitations)
- Des départs à la retraite à anticiper
 - 2 exploitations avec projet d'installation
 - 3 exploitations sans repreneur avec problématique de bâtiments ou de foncier
- Un projet d'installation «maraîchage » au Haut Somont
- Des projets de bâtiments

Localisation des sièges d'exploitation



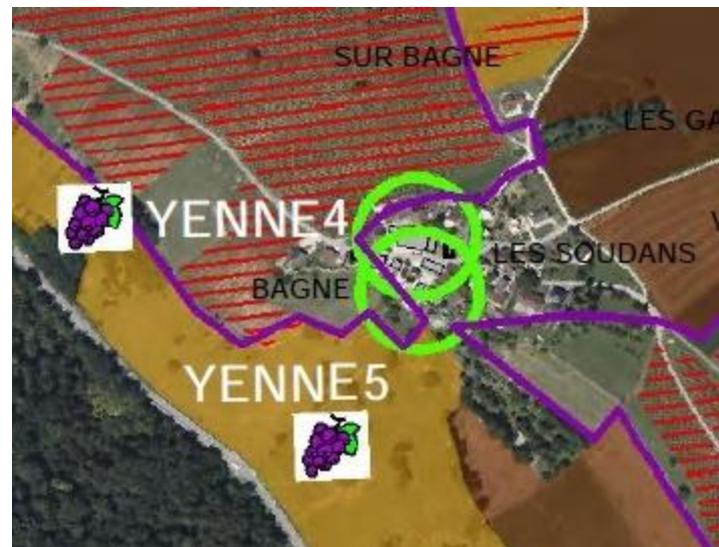
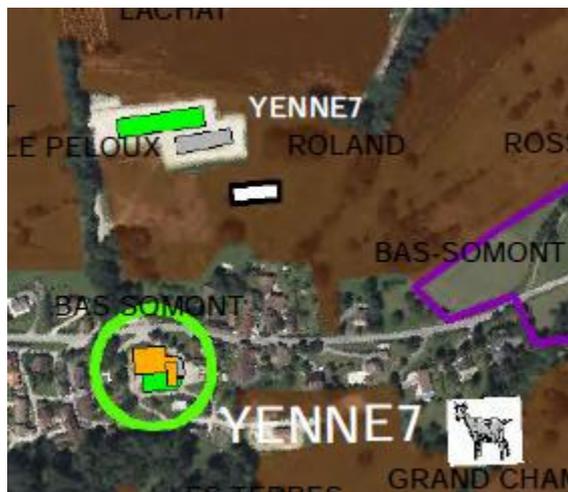
Caractérisation de l'agriculture de la commune

Localisation des sièges d'exploitation



Caractérisation de l'agriculture de la commune

Des projets de bâtiments



Caractérisation de l'agriculture de la commune

La filière bovin lait IGP Tomme Emmental de Savoie

Dynamisme de la Coopérative Laitière de Yenne

- 2 exploitations laitières sur Yenne (dont un GAEC)
- **27 exploitations laitières sur la CCY** (7 exploitent des terrains sur Yenne)
- **7 000 000 litres de lait produits sur la CCY** (soit 35 % du litrage de la coopérative de Yenne)
- Coopérative Laitière de Yenne à gestion directe :
 - 57 entreprises producteurs coopérateur
 - 45 ETP (salariés coopérative)
 - 20 000 000 euros CA
 - Un prix du lait rémunérateur
 - Une gamme de fromages Agriculture Biologique

Le vignoble yennois AOP Vins de Savoie



- **3 exploitations** dont
2 domaines viticoles et
un double actif
coopérateur de la cave
de Chautagne

- **34 ha 52 de vignes
plantées**

- 86 ha en surface AOP
Vins de Savoie

- Vignoble de la CCY =
250 ha, une vingtaine
de producteurs

Une agriculture qui valorise le local/circuit court

- Lait valorisé à la coopérative de Yenne. 15 % du CA de la coopérative réalisé sur les boutiques de Yenne et Ayn
- Légumes vendus en vente directe sur l'exploitation, pommes de terre au restaurateur de Lucey
- Fromages de chèvre vendus en grande partie dans les boutiques des coopératives savoyardes
- Vente au caveau proposée par les viticulteurs
- Foin vendu en partie aux agriculteurs locaux
- Vente aux particuliers = 40 % du CA de l'élevage « volaille »
- Génisses viande valorisées dans boucheries locales. Elevages usagers de l'abattoir de Chambéry

Caractérisation de l'agriculture de la commune

Un foncier globalement regroupé

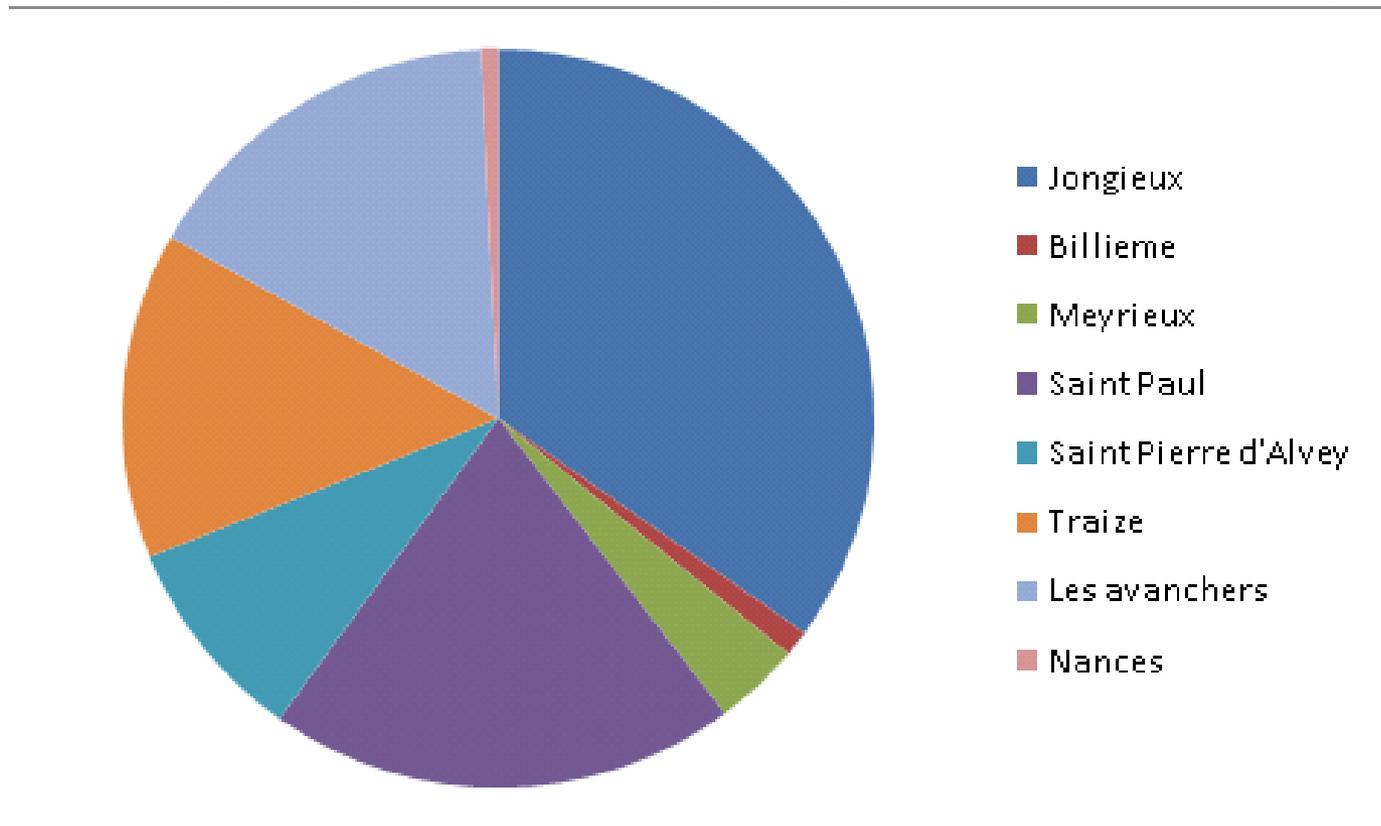
Des besoins en foncier plutôt satisfaits

Une trentaine d'exploitations déclare des ilots à la PAC.

SAU TOTALE Yenne	975 ha
SAU exploitée par les agriculteurs de Yenne	623 ha soit 63 % de la SAU communale
SAU exploitée à l'extérieur par les exploitations de Yenne	143 ha (principalement des surfaces prairiales sur Saint Paul et Billième)
SAU exploitée par les exploitants extérieurs à la commune (ou à la marge par des propriétaires)	352 ha (dont 116 ha par des éleveurs bovin lait de la CCY)

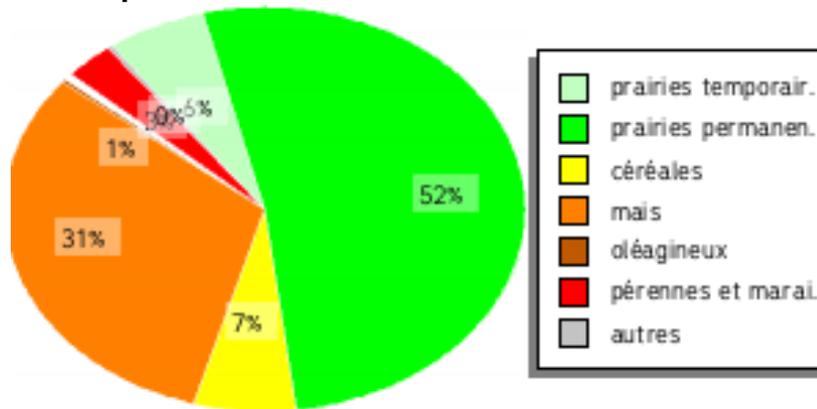
Caractérisation de l'agriculture de la commune

Proportion des surfaces déclarées à la PAC en fonction de la commune d'origine



Une plaine labourable attractive : Plaine des Champagnes et plaine du Rhône

Occupation du sol Yenne



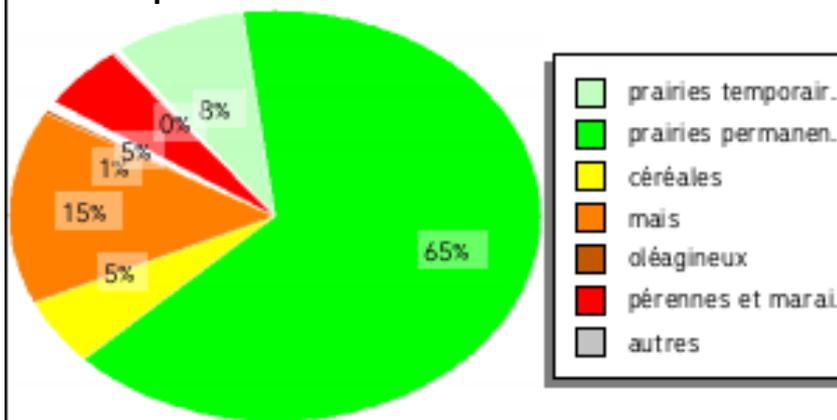
- **408 ha de céréales, maïs, oléagineux** déclarés à la PAC en 2016 soit 41 % de la surface de la CCY

- **236 ha sont déclarés par des agriculteurs de Yenne** soit 57 % de la surface cultivée

- la quasi-totalité des agriculteurs produisent des céréales (viticulteurs compris)

-42 ha à potentiel maraicher (à dire d'expert)

Occupation du sol CCY



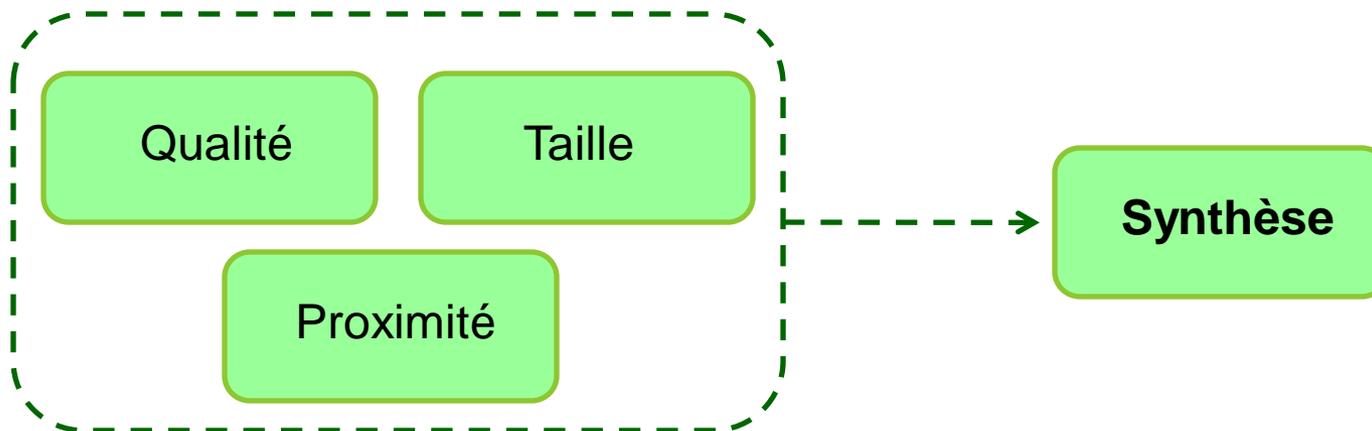
III. Cartographie des espaces agricoles à enjeux

Critères pour établir la carte de synthèse des enjeux

Proximité des bâtiments d'élevage

Qualité des terres (labourables, fauchables...)

Taille des tènements agricoles



Carte des parcelles de proximité des bâtiments d'élevage

= Parcelles accessibles par les animaux dans un rayon de 600 m autour des bâtiments d'élevage

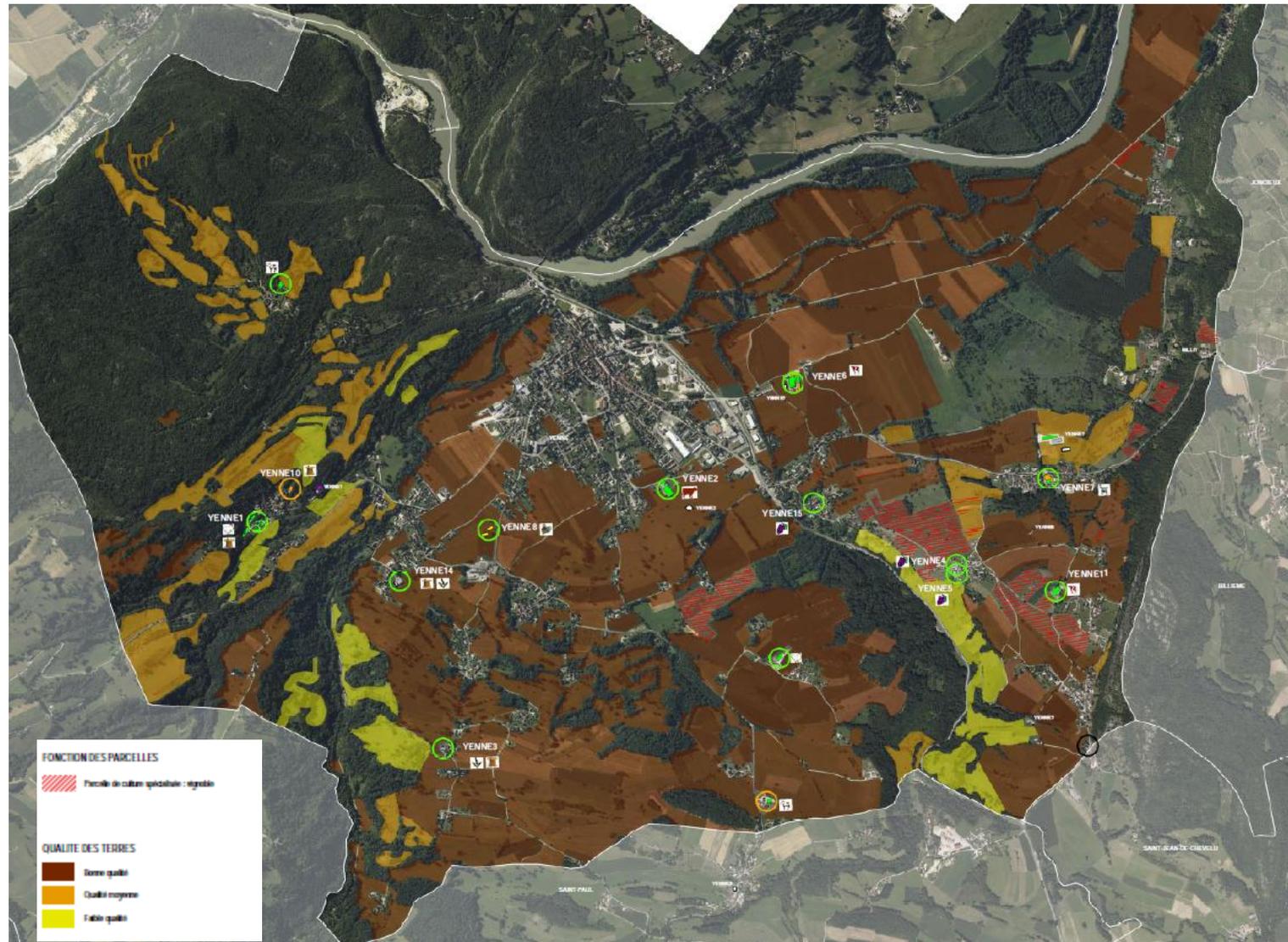


Intérêt fonctionnel : limite la circulation des animaux et des engins

Intérêt économique : limite les trajets et bonne production de lait

Intérêt sanitaire : limiter les nuisances aux tiers

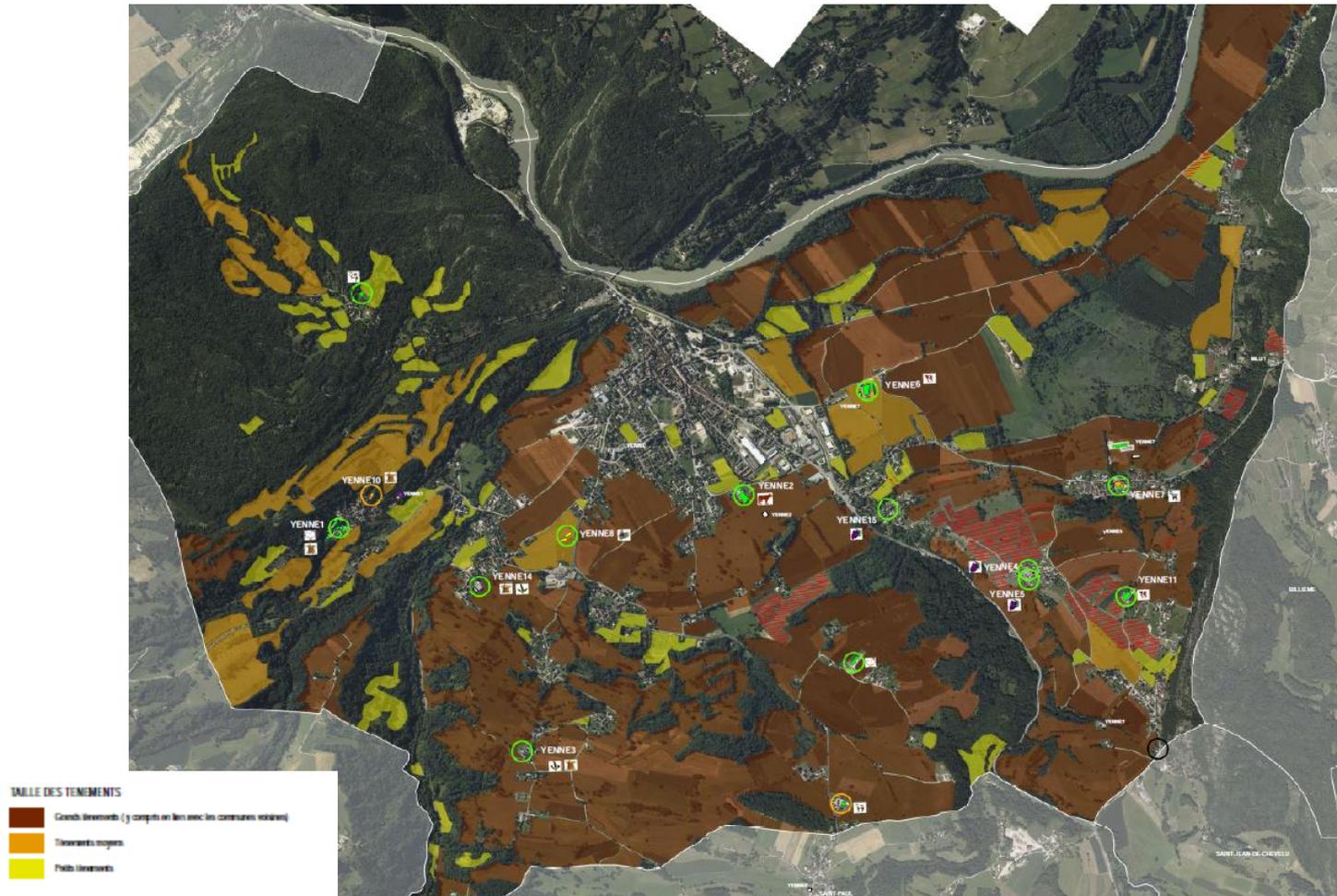
Carte de qualité des terres



Yenne: Cartographie des espaces agricoles

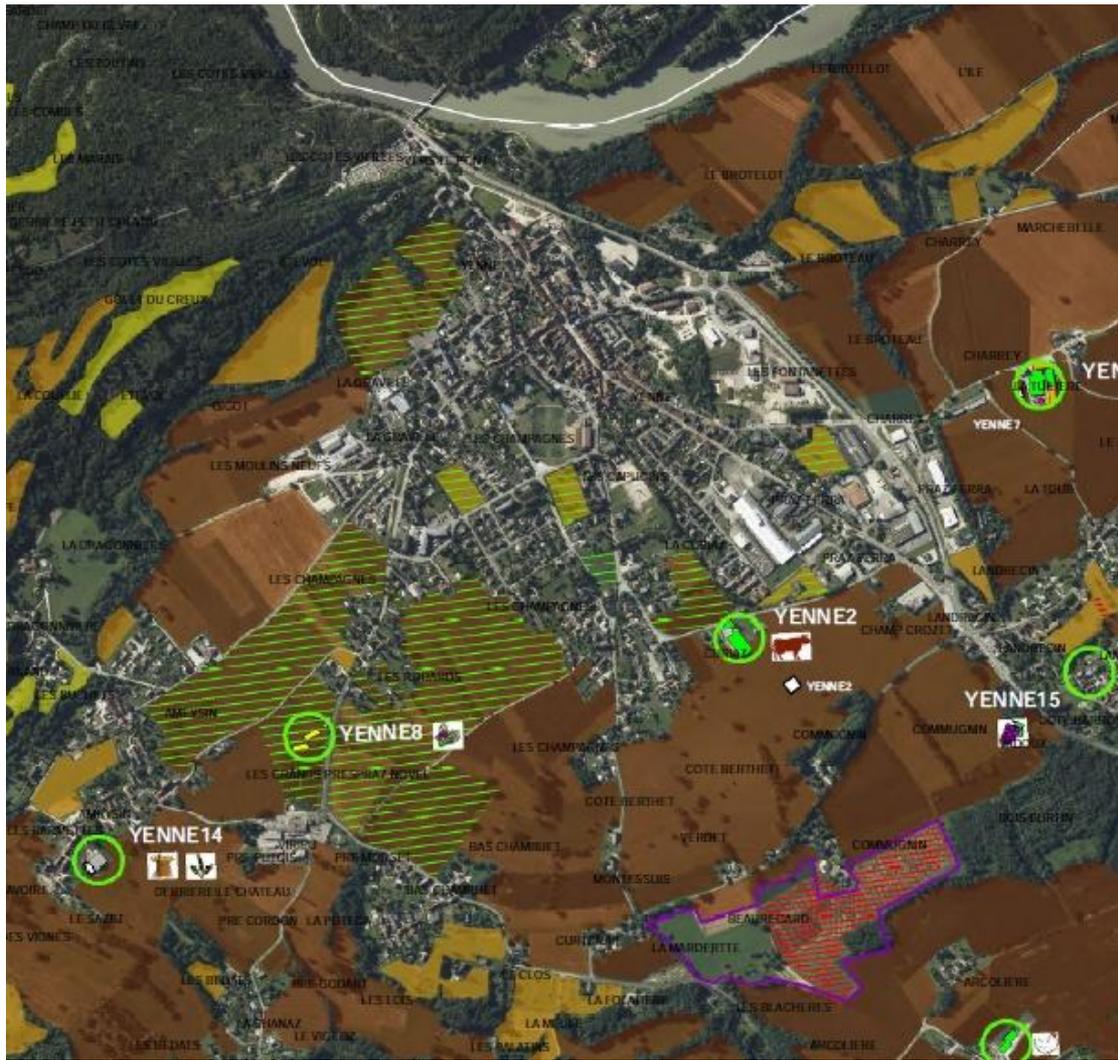
Carte des tènements

= Ensemble de parcelles d'un seul tenant et fonctionnelles limité par des zones infranchissables (*non appliqué sur la zone AOP vins de savoie*)



Yenne: Cartographie des espaces agricoles

Zoom sur le potentiel maraîcher



Yenne: Cartographie des espaces agricoles

La synthèse des espaces agricoles à enjeux

- Surfaces de proximité = enjeux forts

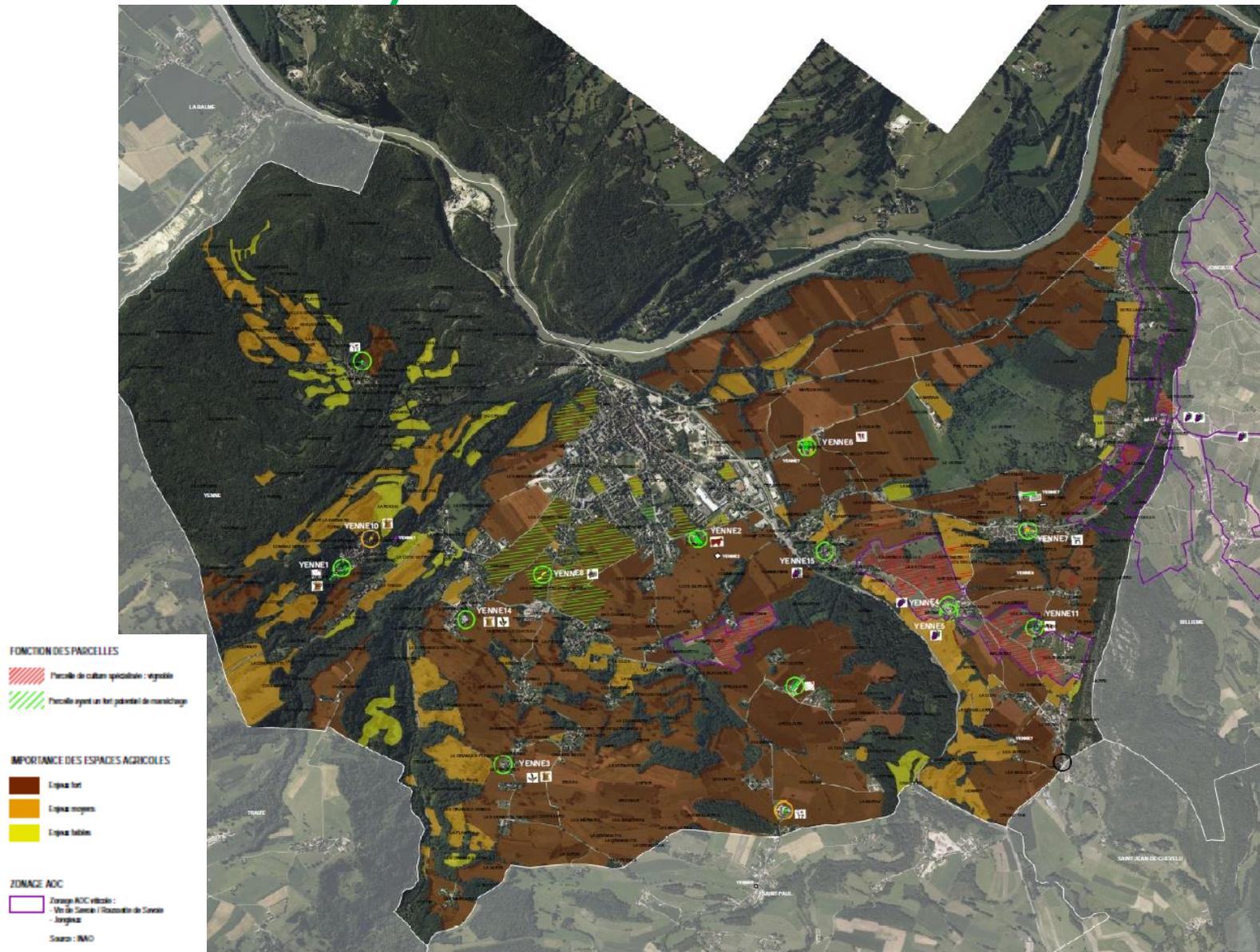
Maraîchage, Vignes : enjeux forts

- Croisement des critères de taille et de qualité :

Qualité Tènements	Bonne	Moyenne	Faible
Grands	Enjeux forts	Enjeux moyens	Enjeux moyens
Moyens	Enjeux forts	Enjeux moyens	Enjeux faibles
Petits	Enjeux moyens	Enjeux faibles	Enjeux faibles

- Les enjeux forts représentent 783 ha**

Carte de synthèse



Yenne: Cartographie des espaces agricoles

Les atouts de l'agriculture de Yenne

- Un nombre d'exploitations important / des exploitants relativement jeunes
- Des installations en cours ou en projet
- Une coopérative laitière dynamique
- Une diversité de terroirs
- Une plaine labourable encore bien préservée de l'urbanisation

Les enjeux agricoles sur Yenne

- Difficulté d'accès au foncier pour des installations hors cadre familial en maraîchage
- 2 élevages en manque de foncier pour assurer autonomie alimentaire
- Une plaine « ressource » pour les exploitations d'élevage de la CCY
- Vigilance enclavement des sièges : hameau des couleurs, haut somont, Curiaz, bas somont
- 2 exploitations avec transmission incertaine sur le secteur Couleurs / Chevru = risque d'enfrichement

Enjeux agricoles et orientations d'aménagement

Une agriculture multifonctionnelle

➤ L'agriculture, acteur environnemental et social

- Grâce à l'entretien des paysages, elle agit sur le maintien d'un cadre de vie agréable.
- L'agriculture participe pleinement à la formation et à la continuité dans le temps de l'identité territoriale et culturelle d'un territoire.
- Par la production de produits de qualité, elle permet de véhiculer et de promouvoir l'image des terroirs.
- Enjeux environnementaux sur le maintien de la biodiversité.

L'urbanisation et les espaces agricoles

- Protéger les sièges d'exploitations agricoles en élevage :
 - Disposer de surfaces de proximité
 - Importance du maintien de l'accès et de la circulation agricole (engins et troupeaux) pour desserte des zones agricoles et praticabilité des voies
 - Nuisances réciproques à éviter
- Protéger les espaces agricoles à enjeux
 - Proximité - surfaces plates - espaces homogènes
 - Limites claires à l'urbanisation
 - Homogénéité, facteur de durabilité de l'agriculture

Prendre en compte les sites d'implantation

- L111-3 du Code rural qui instaure des distances réglementaires avec les bâtiments d'élevage : 50 à 100 mètres
- Ne pas rapprocher l'urbanisation des bâtiments existants et recommandations à minima d'une distance de 100 mètres : évolution dans le temps des bâtiments agricoles et moindre risque de nuisances
- Respecter un angle minimal de 120° d'ouverture à partir des bâtiments agricoles
- Classement en zone A "classique" du PLU des bâtiments agricoles

Des surfaces cohérentes et d'un seul tenant

- Respecter des surfaces agricoles de formes cohérentes dans les projets d'urbanisation
 - Respecter les grands tenements agricoles
 - Eviter le mitage de l'espace et l'urbanisation linéaire
 - Problématique de l'épandage
- Pour maintenir les surfaces agricoles, il faut opter pour une forme d'urbanisation qui favorise la densité et les extensions limitées en continuité
 - Donc **consommer moins d'espace** en privilégiant le renouvellement urbain avec dents creuses, en restructurant les espaces en mutation.
 - Donc **consommer mieux l'espace** avec des formes urbaines diversifiées.
- Lois Montagne, SRU, ENE (Grenelle 2), LMA (Loi de Modernisation de l'Agriculture), ALUR, LAAF (Loi d'Avenir pour l'Agriculture et la Forêt)

Les outils pour prendre en compte l'agriculture

➤ Les outils du PLU

- La zone A du PLU
 - Une inscription de la préservation des espaces agricoles dans le PADD
 - Un objectif de limitation de consommation d'espace
 - Des OAP pour optimiser la consommation d'espace et pour maintenir les circulations agricoles, notamment
- D'autres outils : les ZAP (Zone Agricole Protégée), les AFP (Association Foncière Pastorale), les réserves foncières, les échanges de parcelles...

La Zone Agricole Protégée

Elle permet de **préserver les meilleures terres agricoles sur le long terme.**

Il s'agit d'une servitude annexée au PLU.

Par exemple, à l'échelle de la Savoie, près de 2660 ha qui sont classés en ZAP, que ce soit en montagne, zone rurale ou en péri-urbain.

Bourg Saint Maurice	170 ha
Champagny en Vanoise	50 ha
Drumettaz Clarafond	302 ha
Gresy sur Aix	477 ha
La Ravoire	39 ha
Mery	215 ha
Saint Germain La Chambotte	437 ha
Saint Girod	121 ha
Seez	460 ha
Vimines	388 ha
Total général	2659 ha

Association Foncière Pastorale

Objectifs :

- **Lutter contre le morcellement foncier qui rend difficile voire impossible la mise en valeur agricole de certains territoires et le contrôle de la végétation**
- Faciliter **la sauvegarde et la valorisation d'un foncier qui ne pourrait l'être de manière individuelle** et permettre aux exploitants et aux autres gestionnaires de n'avoir qu'**un seul interlocuteur foncier**
- Permettre le **maintien du potentiel de production des surfaces et la consolidation des exploitations locales.**
- Elle constitue aussi **un cadre adapté pour l'installation agricole en zone difficile.**
- Elle peut prétendre à des aides pour sa création et pour la réalisation de travaux d'aménagement (défrichage, piste d'accès...). Sa création relève d'une initiative locale de propriétaires mais le soutien par les communes concernées est un vrai atout au début comme au quotidien.

On compte aujourd'hui en Savoie 40 AFP sur 36 000 ha pour environ 10 000 comptes cadastraux.

Autres actions et outils

Le soutien des collectivités aux projets d'irrigation pour **optimiser le rendement des céréales et prairies de fauche et sécuriser les récoltes** les années sèches (de plus en plus récurrentes...).

D'autres outils peuvent également être impulsés par les communes pour optimiser l'usage et sécuriser le foncier des exploitations. Il s'agit par exemple de la constitution de **réserves foncières**, de la mise en œuvre d'une **restructuration foncière amiable avec échanges multilatéraux**, ou encore d'une animation auprès des propriétaires pour la **mise en place de contrats de location**. Ces différents outils ont déjà été mis en place. Une démarche de ce type est d'ailleurs en cours avec la Communauté de Communes Haute-Maurienne Vanoise.

Cultivons l'avenir ensemble



aGRICULTURES
& TERRITOIRES

CHAMBRE D'AGRICULTURE
SAVOIE MONT-BLANC

73 | 74



aGRICULTURES
& TERRITOIRES

CHAMBRE D'AGRICULTURE
SAVOIE MONT-BLANC

73|74

Cultivons l'avenir
ensemble